

Table des matières

En marche vers la grève

Laurianne

Page 04

Pour l'amour des cessions de bails

Ariane, Laure & Camille

Page 05

Uni.e.s contre la précarité!

Réflexions stratégiques pour la campagne
contre la précarité étudiante

Édouard

Page 06

La chasse au monstre

Sandrine & Giuliano

Page 07

Le poète pense au poème pendant que la forêt brûle

Laure

Page 08

Eat The Rich

Carmélia

Page 09

Précarité d'existence

I.

Page 10

Devenons en criss climatique, déchainons notre Rage Climatique!

Rage Climatique

Page 11

État des lieux sur la salarisation des stages

Anne-Sophie & Olivier

Page 12

Perspectives révolutionnaires pour le mouvement étudiant

Première Ligne

Page 13

De l'Ultimatum au Débordement

Rémi

Page 14

Contactez-nous!

La CRUES

Instagram : @la_crues

Facebook : @CRUES

Courriel : executif@crues.org

Le site internet de la CRUES : <https://crues.org/>

Le Débordement

Instagram : @le_debordement_crues

Facebook : @Le Débordement - CRUES

Adresse courriel : ledebordement@crues.org



Les associations étudiantes actuellement membres de la CRUES



Retrouvez plus d'articles sur le site officiel de la
CRUES : <https://crues.org/>



Remerciments

Couverture : Marie-Sophie Morin

Mise en page : Rémi Grenier

Traduction : Laurianne Dinucci, Camille Parent-Montpetit & Katherine Sideco

Comité journal : Ariane Beaudin, Édouard Bernier, Laure Dumoutier, Rémi Grenier & Camille Parent-Montpetit

Remerciements : Le Comité journal tenait à remercier toutes les personnes ayant participé de loin ou de près à la réalisation de la toute première édition du Débordement, notamment au Comité inclusion et de la lutte aux oppressions pour avoir révisé cette édition et au Comité mobilisation pour leur aide à la distribution et la promotion du journal.

Éditorial

Illustré par Camille Parent-Montpetit

Comment expliquer que près de la moitié de la population étudiante auto évalue l'état de sa santé psychologique comme étant situé entre « très faible » et « moyen »?[1] Stages non-rémunérés, augmentation du coût de la vie, crise du logement, hausse des intérêts sur les prêts étudiants... Comme une hydre avec ses multiples têtes, la précarité étudiante continue de faire ravage de manière de plus en plus inquiétante. Devant la montée de cette précarité, les personnes au pouvoir, comme si elles avaient la tête dans le sable, préfèrent ne pas reconnaître la crise, voire l'intensifient de manière directe ou indirecte.

Ces pressions grandissantes que nous subissons nous poussent à agir : il apparaît certain que nous devons nous organiser face à notre précarisation. Une chose est sûre, et l'histoire des mouvements sociaux en témoigne : l'union fait la force devant cette hydre du système qui perpétue les inégalités en protégeant le statu quo.

De la mémoire militante aux futurs possibles, ce premier volume du Débordement cherche ainsi à rallier les étudiant·e·s derrière ce nouveau projet de mise en commun des luttes qu'est la Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale (CRUES), ainsi que d'entamer sa campagne 2023-2024 sur la précarité étudiante. Pour tracer une esquisse de cette situation indignante et inciter à l'action, voici quelques unes des têtes de cette hydre qui nous précarise:

DETTE ÉTUDIANTE. À ce jour, plus de 300 000 personnes au soi-disant Québec traînent une dette étudiante et, aujourd'hui, nous faisons face à une hausse historique des taux d'intérêt. En effet, après un gel du remboursement des dettes étudiantes durant la pandémie, un bond du taux d'intérêt de 3% à 7,45% nous laisse dans une enrageante situation de précarité et de stress financier. Notons que dans les autres provinces canadiennes, les prêts étudiants ne sont pas sujets aux intérêts. Une motion avait d'ailleurs été proposée à l'Assemblée nationale dans le but d'éliminer complètement ces intérêts sur les prêts étudiants, mais elle a été bloquée par la CAQ. Pendant ce temps, certaines entreprises privées incapables de rembourser des prêts reçus pendant la pandémie voient une partie de leur dette annulée par le gouvernement provincial... [2]

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE. La précarité, c'est aussi la difficulté de chacun·e à se nourrir de manière saine et abordable. Manger est un besoin de base et le prix du panier d'épicerie a augmenté de plus de 15% de 2021 à 2022, alors que se loger et payer ses cours représente déjà presque intégralement le revenu d'un·e étudiant·e. C'est notamment au soi-disant Québec que le montant alloué à l'épicerie est le plus haut au pays, à raison de 448\$ par mois contre 379\$ chez nos voisin·es de l'Ontario. On voit ainsi de plus en plus de gens autour de nous qui doivent sauter des repas ou voler en épicerie, ce qui peut contribuer à la détérioration de leur santé mentale et physique.

MONTÉE DE LA HAINE. Si ces facteurs mentionnés ci-haut sont consternants, ils peuvent être d'autant plus aggravants pour les étudiant·e·s issu·e·s des groupes marginalisé·e·s qui doivent (sur)vivre dans un milieu de plus en plus hostile à leur égard. L'instabilité politique et climatique, avec la machine médiatique et les mouvements de centre et de droite, sont rapides à chercher des boucs émissaires pour expliquer l'effritement de la situation actuelle, chose qui a des conséquences directes sur certains individus dans leur recherche d'emploi, de logement, de soins de santé, etc.

Cette liste, non exhaustive, pourrait se poursuivre longtemps. Ajoutons-y entre autres l'accès au logement et la non-salarisation des stages, qui sont d'ailleurs abordés dans des textes du présent volume.

Devant une telle situation, nous avons mieux à faire que de nous laisser bernier par le discours ambiant, ancré dans un alarmisme défaitiste. Si nous reconnaissons toutefois l'urgence de la crise socioécologique — et notre précarité avec —, nous invitons chacun·e d'entre nous à réfléchir à comment iel peut s'impliquer dans le respect de ses capacités. Que ce soit en supportant les campagnes de mobilisation à venir, en se présentant à ses assemblées générales ou en continuant de nourrir les possibles d'une manière ou d'une autre, tous les moyens sont bons pour participer au soulèvement global!

Avec solidarité,
L'équipe du Débordement

[1] Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant, Le logement étudiant au Québec. Rapport de recherche, Enquête PHARE 2021, Janvier 2022, p. 45

[2] Céline Fabries, Pandémie : des millions prêtés aux compagnies ne retourneront pas dans les coffres de l'État, Le Soleil, 5 juillet 2023

En marche vers la grève

de Laurianne Dinucci au nom du Conseil exécutif de la CRUES & illustré par Julien Crête Nadeau

Semblable à l'ASSÉ, l'association large ayant favorisé la coordination de la grève de 2012, la Coalition de Résistance pour l'Unité Étudiante Syndicale (CRUES) vise à mettre en commun les efforts des associations étudiantes afin de construire et entretenir un rapport de force face à l'État et au capitalisme qui maintiennent les étudiant·es dans des situations de précarité. C'est ainsi que le 29 avril 2023, à son premier Congrès annuel, la CRUES s'est dotée du mandat suivant:

« Que la CRUES entame une augmentation des moyens de pression pour obtenir la salarisation de tous les stages et en ce sens organise la tenue de deux semaines de grève à la session d'hiver 2024. » La revendication de la salarisation des stages n'a rien de nouveau. Elle existe dans le milieu étudiant depuis plusieurs années en réponse à l'exploitation et aux abus que subissent des milliers de personnes dans le cadre de leurs stages. Face aux refus systématiques de la CAQ d'améliorer les conditions matérielles des stagiaires, le mandat de la CRUES est clair : construire un rapport de force dans la rue avec la ferveur et la détermination nécessaires pour faire fléchir le gouvernement. Parce que le vrai rapport de force ne se construit pas autour d'une table de négociation, mais dans la rue!

On peut se remémorer les CUTE (Comités unitaires sur le travail étudiant) qui ont commencé à se mobiliser autour de la précarité des stagiaires en 2016. C'est à la solidarité étudiante et à ses menaces de grèves générales en hiver 2019 que l'on doit l'obtention de bourses d'études dans plusieurs programmes. Évidemment, nous sommes toujours loin de notre objectif : les stagiaires ne sont toujours pas salarié·es. On peut tout de même reconnaître la force de la grève: c'est sa menace qui a permis l'obtention des bourses, et c'est son exécution qui permettra la salarisation de tous les stages.

Plusieurs grèves ont d'ailleurs été menées dans la dernière année en faveur d'une salarisation des stages, que ce soit à Montréal, en Outaouais ou à Rimouski. Ces grèves ont rapidement attiré une vague de

solidarité et une attention de la part des médias et de certain·es ministres. Dans l'optique de continuer l'escalade des moyens de pression,

nous appelons à une manifestation large le 10 novembre 2023 pour souligner la journée internationale des stagiaires et revendiquer une salarisation pour tous les stages.

Il faut surfer sur la vague de mobilisation qui entraîne campus après campus à voter des mandats de grèves et tenter de l'unifier afin de faire front commun face au gouvernement. Le contexte actuel nous est certainement favorable et nous devons nous mobiliser dès maintenant pour saisir notre opportunité d'obtenir des gains significatifs. Malgré les nombreuses manifestations, pétitions, lettres, rencontres avec ministres, le gouvernement continue de faire la sourde oreille. Il est temps d'agir collectivement. Une grève générale est nécessaire afin de perturber le système éducatif, bâtir une solidarité interassociative et faire trembler le statu quo qui perpétue la misère des stagiaires.

Que vous soyez stagiaire ou non, ce mouvement nécessitera la solidarité de tous et toutes afin d'obtenir du gouvernement ce que nous exigeons. C'est ensemble, dans nos nombreux établissements et à travers nos actions, que nous vaincrons.

[1] Coalition de Résistance pour l'Unité Étudiante Syndicale, « Campagnes et revendications »

[2] Collectif Un salaire pour toutes les stagiaires, « Le combat des stagiaires reprend », Montréal Campus, 8 mars 2022

[3] Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante, Feuilles d'information sur la grève générale illimitée, p. 8

Récapitulatif des grèves générales au soi-disant Québec[3]

1968

La grève est large et dure un mois. Elle permet le gel des frais de scolarité jusqu'en 1990.

1974

Deux grèves ont lieu pour réclamer l'abolition des TREU (tests d'aptitude pour les études universitaires) et l'amélioration du régime des prêts et bourses. Les grèves apportent les gains souhaités.

1978

La population étudiante demande la gratuité scolaire et de nouvelles améliorations aux prêts et bourses. Devant l'ampleur du mouvement, le gouvernement concède rapidement à apporter des améliorations, sans concéder à la gratuité scolaire.

1986

Le gouvernement libéral menace de dégeler les frais de scolarité. Une grève étudiante combative oblige le parti à reculer.

1996

Le gouvernement péquiste menace d'augmenter les frais de scolarité de 30%. Une grève de trois semaines l'en empêche et permet le gel des frais pendant dix ans.

2005

Le gouvernement Charest procède à une réforme de certains aspects du régime des prêts et bourses, transformant 105 millions de dollars de bourses en prêts. Le gouvernement fait marche arrière suite à la pression de la grève.

2012

La plus grande grève étudiante de l'histoire du soi-disant Québec, regroupant plus de 300 000 étudiant·es en grève, parvient à bloquer la hausse de 1625 \$ de frais de scolarité annoncée par le gouvernement libéral.

Pour l'amour des cessions de bails

de Ariane Beaudin, Laure Dumoutier & Camille Parent-Montpetit au nom du Comité journal
de la CRUES & illustré par Rémi Grenier

Devant l'augmentation aberrante des loyers, l'attaque à la cession de bail que prévoit le projet de loi 31 menace le droit fondamental au logement.

Le droit à un logement adéquat, tel que reconnu par la Charte québécoise des droits et libertés, demeure mal protégé par la justice, et ce, malgré l'adoption en 2019 de la Loi sur la stratégie nationale sur le logement. Force est de constater qu'un bien trop grand nombre de locataires peinent toujours à trouver un logement ou à payer leur loyer. Le gouvernement Legault, à l'instar des gouvernements précédents, demeure passif face à la crise du logement et ne fait rien pour protéger ce droit, voire le menace avec leur nouveau projet de loi, par lequel les locateur-rices pourraient refuser les avis de cession de bail pour des motifs banales. Présentement, les cessions de bail ne peuvent pas être refusées sans motif sérieux.

Crise du logement : portrait global

Le manque d'intervention de l'État, de pair avec la spéculation immobilière, crée un cocktail catastrophique pour l'accès au logement. Un rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement paru en 2023 rapporte que le taux d'inoccupation est actuellement d'environ 1,9 % au soi-disant Canada. Il est généralement considéré qu'un seuil situé plus bas que 3% donne « l'avantage [...] aux propriétaires qui peuvent augmenter davantage les loyers »[1] en raison de la rareté des logements comparativement à la demande. Alors que des régions comme l'Outaouais atteignent même des taux d'inoccupation inférieurs à 1%, [2] on peut comprendre comment la conjoncture entre la pénurie de logements et la mainmise des propriétaires peut causer un climat désastreux pour toute personne cherchant un logement abordable.

Selon les études du marché, les étudiant-es sont d'ailleurs en plein dans la mire des propriétaires. En effet, bien souvent, ce qui permet aux locataires de conserver un loyer abordable relève du droit de maintien des lieux, c'est-à-dire les locations longue durée où le bail est renouvelé année après année selon des hausses respectant les taux établis annuellement par le Tribunal administratif du logement. [3] La population étudiante, quant

à elle, se déplaçant plus fréquemment, ne peut profiter de cette manière de maintenir un loyer bas, d'où l'importance de la cession de bail. En témoigne le rapport paru en 2022 de l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE) selon lequel les étudiant-es au soi-disant Québec paient en moyenne un loyer 2 % plus élevé que les ménages non étudiants. [4] Ce même rapport soulève également qu'à l'heure actuelle, 64 % des étudiant-es consacrent plus de 30 % de leurs revenus aux frais de logement, créant un stress financier souvent préjudiciable pour la santé mentale. [5] Précisons aussi que, pour compléter leur projet d'études, plus de la moitié des étudiant-es doivent quitter le domicile familial car celui-ci est trop éloigné de leur établissement d'enseignement, ce qui réaffirme la nécessité de faire valoir le logement comme un droit inaliénable. [6]

Malheureusement, les résidences étudiantes plus abordables ne sont pas une option pour plusieurs, car les places manquent tout autant dans ces établissements. En date de juin 2023, pas moins de 1500 étudiant-es étaient sur la liste d'attente pour avoir accès à une place en résidence. [7] A même la ville de Sherbrooke, il manquerait 569 places pour la rentrée d'automne. [8] Même si le Plan québécois des infrastructures 2022-2023 a comme objectif d'augmenter le nombre de places dans les résidences étudiantes, l'UTILE décrie l'insuffisance des sommes allouées ainsi que l'inefficacité des moyens entrepris par le gouvernement vers l'atteinte de ces buts. [9]

Le projet de loi 31 : une fausse bonne idée

À la lumière du portrait ci-haut dressé, le projet de loi 31 ne vient qu'envenimer une situation déjà alarmante. En effet, bien que le projet prévoit des modifications quelque peu avantageuses pour les locataires, notamment en ce qui concerne les accusés de réception et les indemnités liées aux évictions, ces changements ne font pas le poids face à l'attaque aux cessions de bail qui y est également incluse.

En ce sens, ledit projet entend modifier le Code civil de différentes façons. Tout nouveau projet locatif devra fixer un loyer maximal pour ses cinq premières années. Les avis d'éviction soumis par un propriétaire seront présumés refusés à moins d'un avis contraire de la part des locataires. De plus, si les évictions viennent bel et bien à terme, les propriétaires devront payer un dédommagement d'au moins trois mois de loyer, ou l'équivalent d'un mois de loyer pour chaque année d'occupation consécutive, en plus de payer pour les frais de déménagement. En d'autres mots, plus le logement est occupé depuis longtemps, plus l'indemnité sera élevée.

À première vue, ces mesures semblent s'inscrire à l'avantage des locataires. Or, bien que les évictions constituent un véritable fléau qui contribue à la précarité, elles sont loin d'être le seul frein à l'accès au logement. Qui plus est, les indemnités garanties pour les évictions, même si elles seront plus élevées que par le passé, ne compenseront pratiquement jamais les frais encourus à long terme, une forte hausse de loyer accompagnant la signature d'un nouveau bail plus souvent qu'autrement. Par exemple, en 2022, dans la région de Québec, les loyers ont grimpé de 3,8 % pour les logements dont les occupant-es sont restés les mêmes, contre 8,2 % pour les logements dont les locataires ont changé. [10]

Autrement dit, le facteur clé de l'accès au logement abordable pour les étudiant-es réside moins dans leur capacité à se prémunir contre les évictions injustes que dans le maintien des loyers bas près des campus et dans les centres urbains, ce que permettent les cessions de bail. Donner le droit aux propriétaires de les refuser pour quelconque motif équivaut presque à interdire cette pratique sur laquelle dépend l'accès au logement pour plusieurs. Rappelons que, même sans ce projet de loi, la nécessité actuelle d'un motif sérieux pour refuser une cession était déjà une bien maigre protection; des propriétaires profitent fréquemment de leur position d'autorité et de l'ignorance de certain-es locataires quant à leurs droits pour imposer leur volonté. De plus, une telle barrière aux cessions de bail pourrait faciliter la discrimination subie par des groupes marginalisés, dont la recherche de logement peut déjà être difficile par les voies traditionnelles. La cession de bail est un geste solidaire, qui est grandement utilisé pour pallier les effets de la crise du logement. Face au besoin de quitter leur logis, 20% des locataires préféreraient opter pour la cession de bail même lorsque leur propriétaire leur offre de résilier le contrat de location. [11]

Mobilisons-nous!

Entre les données statistiques sur le logement et l'attitude déconnectée de la CAQ, une chose apparaît certaine: on ne peut pas compter sur la bonne volonté des propriétaires, des compagnies immobilières et du gouvernement pour maintenir les loyers abordables. Il nous revient la responsabilité de nous organiser contre ce projet de loi et de continuer à faire valoir notre droit au logement de toutes les manières possibles. Que ce soit en inscrivant son loyer au Registre des loyers ou en participant aux mobilisations prévues contre le PL-31, tous les moyens sont bons pour faire connaître notre indignation !



- [1] André Dubuc, « La crise du logement existe bel et bien », La Presse, 27 janvier 2023
- [2] Dans le cas de l'Outaouais, le taux d'inoccupation était de 0,8 % en 2022. (Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant, Le logement étudiant en Outaouais - Rapport de recherche de l'ECLAIR Outaouais 2022, 25 mai 2023, p. 2)
- [3] Cependant, ce taux directif n'est pas systématiquement respecté par les propriétaires et seule une partie des locataires connaissent leur droit de refuser ces augmentations abusives.
- [4] Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant, Le logement étudiant au Québec, Rapport de recherche, Enquête PHARE 2021, Janvier 2022, p. 27
- [5] Plus de la moitié de la population étudiante évalue son état de santé psychologique entre « très fragile » et « moyen ». Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant, Le logement étudiant au Québec, Rapport de recherche, Enquête PHARE 2021, 2022, p. 45
- [6] Sophie Williamson, « 60% des étudiants locataires sont en situation de précarité financière à Québec », Le Carrefour de Québec, 11 février 2022
- [7] Isabelle Porter et Anne-Marie Provost, « Cégepiens incapables de se loger en région », Le Devoir, 14 juin 2023
- [8] Ibid.
- [9] Anne-Marie Provost, « Manque de logements étudiants: "on est lâ-dessus", dit la ministre Dery », Le Devoir, 14 juin 2023
- [10] Société canadienne d'hypothèques et de logements, Rapport sur le marché locatif, 2023, p. 139
- [11] Anne-Sophie Roy, « "Du jamais-vu" : Un propriétaire sur quatre aurait affaire à une cession de bail, une situation "très grave" selon la CORPIQ », Le 24 heures, 22 mai 2022

Uni.e.s contre la précarité!

Réflexions stratégiques pour la campagne contre la précarité étudiante

de Édouard Bernier-Thibault

La toute nouvelle Coalition de Résistance pour l'Unité Étudiante Syndicale (CRUES) a déjà adopté à son congrès d'avril une résolution visant à mettre en place une campagne contre la précarité étudiante. Dans un contexte d'insécurité grandissante au sein de la population étudiante et des classes populaires, la pertinence de cette campagne est incontestable. Ce texte s'adresse à tous·tes les étudiant·es qui souhaitent prendre part à cette campagne pour l'amplifier, l'élargir ainsi que pour lui donner un caractère véritablement radical.

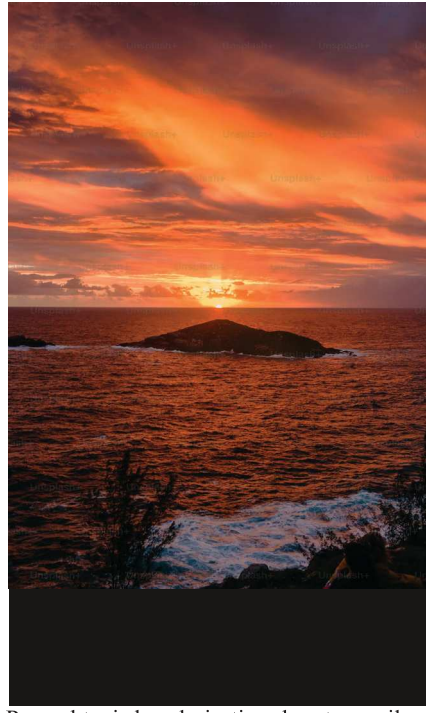
Brève présentation de la campagne et commentaires

S'échelonnant sur deux ans, la campagne adoptée en avril porte comme revendication principale, pour sa première année, la salarisation de tous les stages. En effet, la non salarisation des stages — particulièrement forte dans les métiers traditionnellement associés aux femmes comme l'éducation, les soins infirmiers et le travail social — est identifiée très justement comme une des causes majeures de la précarité de grandes couches de la population étudiante. Le travail gratuit que doivent effectuer tant de stagiaires dans ces domaines constitue une forme d'exploitation à caractère indéniablement patriarcal. Une campagne visant à combattre cela doit être considérée comme une campagne contre certaines des plus insidieuses formes d'extorsion de valeur dans la société capitaliste contemporaine. Celle-ci aurait donc la chance de placer « le mouvement étudiant au centre de la lutte des classes »[1] et lui donner la radicalité qu'il lui manque trop souvent.

Le savais-tu?

La situation des stagiaires demande de jongler avec tellement de tâches et requiert une charge mentale sans limite qu'il leur faudrait au minimum 8 tentacules pour y arriver! Ainsi, la pieuvre est depuis plusieurs années l'emblème de la lutte pour la salarisation des stages et pour de meilleures conditions de stage.

La perspective de la campagne se fonde sur l'accessibilité aux études et à des conditions de vie décentes, en liant dans son argumentaire la gratuité scolaire et la salarisation de tous les stages. De plus, la première année de campagne doit intégrer « une perspective transversale de transition écologique et sociale, sans en faire l'élément central. »[2] Sur ce dernier point, il peut être intéressant d'élargir la perspective pour donner au mouvement et au discours une plus grande amplitude, permettant notamment de dénoncer les causes structurelles souvent ignorées des problèmes comme la précarité étudiante. Toutefois, il faut éviter que cela mène à un éparpillement excessif qui ferait perdre au mouvement sa force de frappe.



Pour obtenir la salarisation des stages, il est prévu que soient organisées deux semaines de grève à la session d'hiver 2024 dans le cadre d'une escalade des moyens de pression. Il semble difficile de croire que seules ces deux semaines de grève nous permettront d'obtenir la salarisation de tous les stages à tous les niveaux, alors qu'il a fallu cinq semaines de grève à aux étudiant·es en éducation de l'UQAM pour obtenir des gains bien plus modestes à l'automne 2022.[3]

Une seconde phase de la campagne sera déterminée par le congrès annuel à l'hiver 2024, où il sera question de décider quelle revendication sera mise de l'avant pour la deuxième année. Sur cette question, à moins de revirements inattendus, il m'apparaît qu'il faut soutenir la poursuite de la revendication pour la salarisation de tous les stages considérant qu'une mobilisation et un discours auront été construits sur cet enjeu et que la probabilité qu'il soit résolu définitivement après un an de campagne est plutôt faible.

Pistes de réflexion et d'action

Une première piste de réflexion potentiellement intéressante porte sur le statut des stagiaires comme travailleur·ses. Le prolétariat comme classe est large et hétérogène. Réfléchir sur la position qu'occupent les stagiaires dans ce vaste ensemble unifié autour de sa condition d'exploitation et d'aliénation permet de mieux comprendre la place que ce groupe peut jouer dans les luttes en cours. La question de la syndicalisation des stagiaires est aussi intimement liée à ces interrogations. Une autre piste de réflexion plus large à investir est un questionnement stratégique sur la place que pourrait jouer le mouvement pour la salarisation des stages dans la lutte contre le système capitaliste en soi. Le refus du travail gratuit en contexte de stage et la demande d'un salaire pour ce travail s'attaquent à un des rouages par lequel la société capitaliste arrive à fonctionner et se reproduire. Avec une direction claire, le mouvement des stagiaires pourrait jouer un rôle important dans un mouvement général de dépassement du système capitaliste.

En ce qui a trait à l'action, voici deux avenues générales à considérer. Premièrement, notons la piste de l'élargissement hors du milieu étudiant. Tout le monde s'appauvrit: nous avons tout à gagner en sortant de notre milieu de sorte à créer les liens de solidarité qui nous permettront de former le front le plus large possible afin d'arracher à l'État et aux classes dominantes ce qui nous revient. Concrètement, cela peut vouloir dire de tenter d'obtenir des engagements de solidarité de la part de groupes et organisations populaires, d'appeler à des actions contre la précarité dans d'autres secteurs de la société ou de faire converger le mouvement étudiant avec des mouvements déjà existant sur ce thème. Deuxièmement, nous pouvons penser à la piste de la mobilisation de la base. Trop souvent, les campagnes du mouvement étudiant sont menées réellement par une minorité. Cela est profondément néfaste pour le succès de nos campagnes et pour la démocratie interne de notre mouvement. Il est essentiel de ne pas négliger l'importance du travail au sein de la population étudiante pour constituer une base large, consciente et engagée dans la lutte. Mettre sur pied des tournées de classe, faire du tractage, organiser des conférences, discussions et visionnements sont toutes de bonnes manières de mobiliser plus largement les étudiant·es.

Le succès de cette campagne ne dépend que de notre organisation et de notre engagement. Avec une stratégie réfléchie et une base mobilisée, rien ne peut nous arrêter. Les étudiant·es uni·es jamais ne seront vaincu·es!

[1] Collectif (2019), Grève des stages, grève des femmes. Anthologie d'une lutte féministe pour un salaire étudiant (2016-2019). Montréal: Éditions Remue-Ménage, 2021.

[2] Tirée directement de la proposition de campagne adoptée en congrès de la CRUES le 29 au 30 avril 2023.

[3] Pour plus d'information sur cette lutte et ces résultats, voir le texte « État des lieux pour la salarisation des stages » dans cette édition (page 12) et le texte que j'ai rédigé avec les témoignages des personnes de l'ADEESE dans le journal étudiant de sciences politiques et droit de l'UQAM, Union Libre, intitulé « Présentation et témoignages de la grève à l'ADEESE d'automne 2022 ! »

La chasse au monstre

de Sandrine Lachapelle & Giuliano Passuello & illustré par Rémi Grenier

Elle vit cachée, loin d'un
mauvais temps

Sous sa demeure, elle attend
patiemment

Elle doit couvrir son cœur
bruni d'argile

Tremblante au loin sous le
ciel masqué

Mais quelle est cette prison de
fer si froide dans la nuit?

Et si sa main perçait la cage,
la lune prendra avant l'aube.

Alors que la pluie tombe, elle
rêve.

De ce liquide de verre glissant
sur ses doigts, quelle ne peut
atteindre sous son entièreté.

À moins, qu'au cœur de cette
nuit, elle s'éloigne,

plus loin, très loin,

au risque de ne plus jamais
revenir.

Sortie enfin, elle chante sa
liberté

Dans la rivière, elle nettoie
ses plaies

Sous un soleil qui s'étient peu
à peu

Ensorcelée, elle sera perdue

Mais quel est ce pays d'enfer
si froid dans la nuit?

Et si elle ne trouvait le Nord,
la lune la prendra en entier.



Bientôt disponible

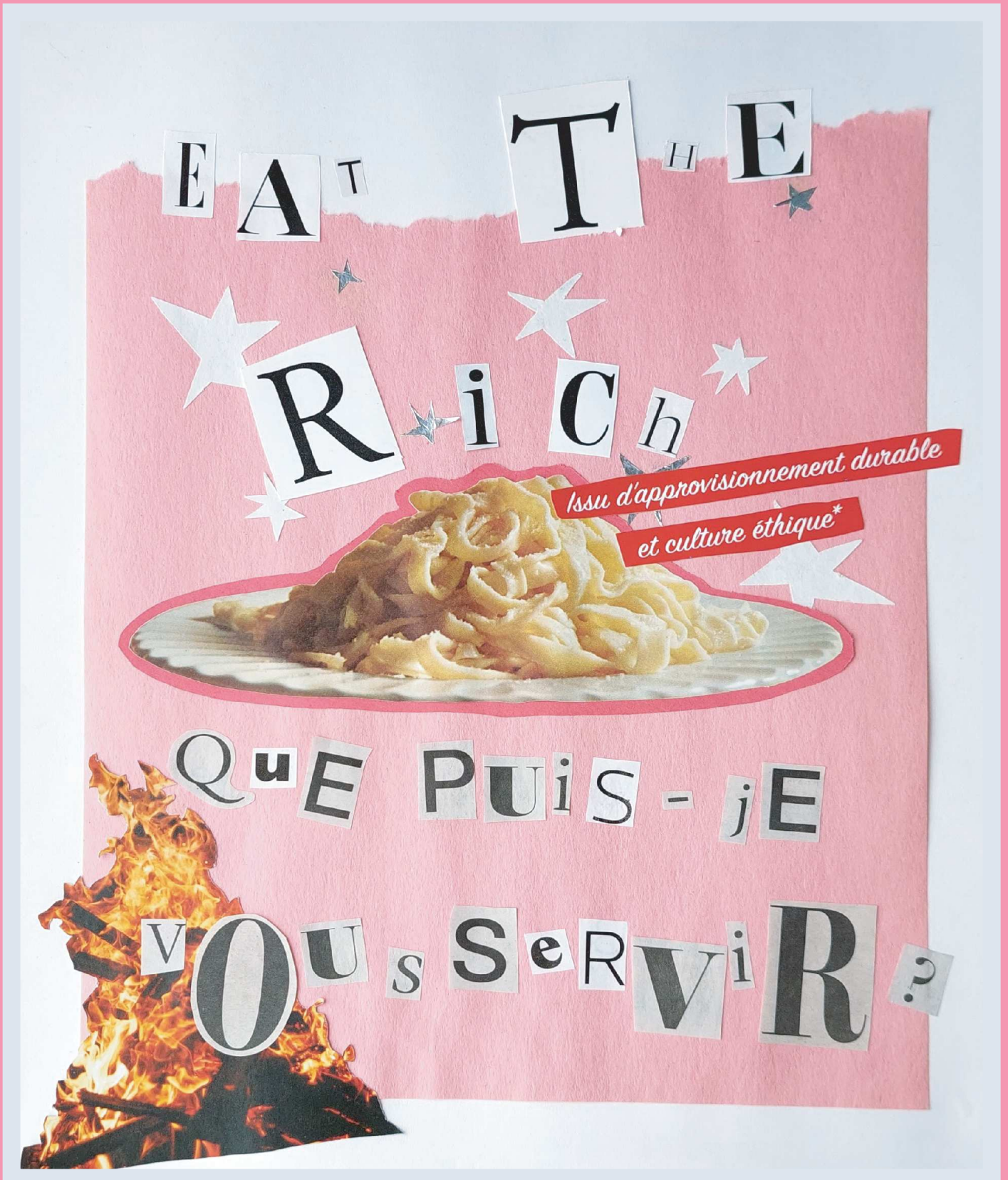
Le poète pense au poème pendant que la forêt brûle

de Laure Dumoutier



Eat the rich

de Carmélia Plourde



Précarité d'existence

de I., membre du collectif
Le temps de militer

*L'amour, la colère débordent
un anneau rouge s'ajoute au rond
vert
un rouge de précarité de ciel
enflammé
un rouge liant justice et climatique*

*entourer le rond vert de rouge
l'enflammer de **rage d'urgence et
d'amour**
qu'il soit vu qu'il soit entendu qu'il
attire*

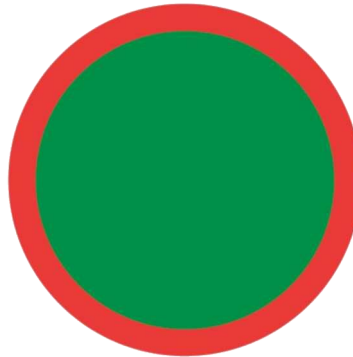
*le vert entouré de rouge invite à
avoir un **discours radical**
et cesser de parler d'écologie sans
lutte*

*de classes
à mettre en marche cet affront
existentiel
par le **soutien direct à la dignité et
à la libération** des populations
pauvres, migrantes, racisées,
féminines, queers, handicapées, du
Sud global
et*

*par l'**offensive** contre la classe
dominante écocidaire*

*Le temps de militer **nous invite à
nous approprier le rond vert et
rouge** pour une lutte pour la justice*

*climatique
atténuation adaptation et
libération*



*le feu qui brûle les forêts causé par
les riches capitalistes
le travail capitaliste qui brûle la
population causé par un
individualisme assassin
ce qui brûle en nous renforce nos
luttés*

*cible les riches capitalistes
un feu d'amour, de force et de rage*

*la précarité étudiante
est une précarité
d'existence
de notre génération*

*Elle se manifeste quand tu choisis
de quitter l'école pour militer et
travailler à temps partiel, puis tu te
rends compte que tu as trop de
dépenses de soins de santé pour te
passer des assurances dont tu
bénéficies en étant aux études.
Elle se manifeste quand tu ne peux
pas militer parce que tu dois
travailler à temps partiel pendant
tes études à temps plein pour
pouvoir te sortir plus rapidement de
cette précarité.*

*Elle se manifeste quand tu as de la
difficulté à rejoindre les deux bouts
pendant ton stage non-rémunéré.*

*Elle se manifeste quand le seul
logement que tu réussis à trouver
est impossible à payer avec ton
revenu de personne étudiante à
temps plein.*

*la précarité étudiante
est une précarité
d'existence
de notre génération*

**Signé I., membre du collectif Le
temps de militer**

Le rond vert, qu'il soit dessiné ou en feutre, est apparu au Québec en 2019 sur les sacs à dos, les vêtements [1], les feuilles d'examens [2], les bannières et les affiches en signe de soutien aux mobilisations pour la justice climatique.

[1] Alexandre Shields, « Plus de 350 scientifiques appuient le mouvement étudiant pour le climat », Le Devoir, 12 mars 2019.

[2] Vincent Bonnay, « Examen de français de 5esecondaire : un cercle vert en symbole de la lutte aux changements climatiques », Radio-Canada, 3 mai 2019.

Devenons en criss climatique, déchainons notre Rage Climatique!

de Rage Climatique & illustré par Rémi Grenier

**L'éco-anxiété ne nous mènera
nulle part: nous devons laisser
place à l'éco-colère. Parce que la
violence de la crise climatique
nous donne toutes les raisons du
monde d'être en criss climatique,
c'est ce que Rage Climatique met
de l'avant. Évidemment, les
étudiant·es et leurs associations
ont un rôle à jouer là-dedans.
Nous avons du pouvoir!**

Avant d'expliquer ce que l'on entend par l'éco-colère, il est pertinent de présenter notre organisation, Rage Climatique. En fin 2022, lors des événements entourant la COP15 à Tiohtià:ke/Mooniyang/Montréal, plusieurs personnes se sont rassemblées pour mettre sur pied l'organisation Bloquons la COP15 dans le but de proposer une alternative anticapitaliste et de dénoncer l'inefficacité de ces sommets, qui, depuis la première COP, n'ont pas permis d'être à la hauteur des impératifs de la crise climatique. Une fois la COP15 terminée, plusieurs personnes ont voulu continuer l'aventure, notamment pour mettre de l'avant un discours anticapitaliste lors du « Jour de la Terre » le 22 avril; le nom provisoire de CAÉ - Coalition anticapitaliste et écologiste - a été choisi. Quelques mois plus tard, le nom Rage Climatique est apparu comme étant plus pertinent et représentatif de nos objectifs et de notre mission: radicaliser les discours écologistes et mettre de l'avant un discours écologiste anticapitaliste et anti-oppressif.

La plupart des discours écologistes dominants utilisent l'éco-anxiété pour mettre de l'avant le sentiment d'impuissance qui en découle. L'éco-anxiété est cette émotion qui apparaît bien souvent quand on est bombardé·e de statistiques portant sur le réchauffement climatique, de rapports scientifiques affirmant l'irrévocabilité des dommages environnementaux et d'images médiatiques qui laissent croire que le changement climatique est l'installation lente de la fin du monde et d'une multitude de catastrophes. La lutte écologiste ne devient qu'une affaire personnelle: ce ne serait que par nos actions individuelles que nous pourrions changer les choses. Ce ne serait qu'avec des pailles en carton et des tasses réutilisables que nous pourrions freiner la réalité et les impacts de la crise climatique. Oui, il est normal de se sentir anxieux·se à cause des effets des changements climatiques, mais le problème avec ce type de discours est qu'il ne mène qu'à l'atomisation des actions et à la non-organisation. L'éco-anxiété nous fige dans la peur et dans l'angoisse de la fin du monde, comme si rien ne pouvait plus être fait pour changer les choses, comme si la fin du monde était plus réaliste que la fin du capitalisme.

Or, Rage Climatique souhaite que nous nous donnions les raisons de haïr ce monde qui

détruit le vivant et de tout mettre en œuvre pour le pousser à sa fin, afin de nous permettre de mettre en place une société réellement écologiste et anticapitaliste, libre de toute oppression. Comment devons-nous nous y prendre? C'est une très grande question à laquelle nous ne prétendons pas détenir la réponse, mais à laquelle nous croyons primordial de mettre du temps et de l'énergie.

Nous invitons donc tout·es les étudiant·es, personnes exécutantes et associations étudiantes à se saisir de l'éco-colère et à affirmer leur Rage Climatique. Ces personnes et organisations ont, à notre sens, la capacité de mettre de l'avant un écologisme anticapitaliste et anti-oppressif. Toutefois, des actions importantes doivent être mises en place. En effet, il ne faut pas se contenter de réclamer des contenants réutilisables dans nos cafétérias : nous devons tenter de transformer nos associations étudiantes en véritables forces politiques écologistes et anticapitalistes.

Ainsi, nous devons nous poser les questions suivantes : comment, en tant que personnes étudiantes évoluant avec les associations étudiantes (modulaires, facultaires ou générales) ainsi qu'avec le regroupement large qu'est la CRUES (Coalition de Résistance pour l'Unité Étudiante et Syndicale), pouvons-nous contribuer à ces luttes? Comment pouvons-nous radicaliser les discours entourant l'écologisme dans nos milieux d'apprentissage? Quels types de revendications peuvent être portées par ces milieux pour mettre de l'avant un écologisme qui serait anticapitaliste et anti-oppressif? Et comment les associations étudiantes peuvent-elles utiliser leurs ressources (argent, visibilité, crédibilité, capacité de mobilisation, expérience, etc.) pour soutenir les luttes autochtones de défense territoriale et les autres groupes luttant contre le

colonialisme et la destruction écologique sur le terrain? Une autre grande question qu'il est temps de poser concernant les luttes écologistes dans les milieux étudiants est la suivante : est-ce que l'idée d'une grève générale illimitée dans les cégeps et les universités est une tactique pertinente dans le contexte militant actuel? Cette réponse n'appartient qu'aux personnes étudiantes, mais il est très important d'y réfléchir et d'y répondre, car nous ne pouvons continuer de toujours viser la grève générale illimitée si nous n'avons pas de revendications concrètes... ou, lorsque nous en avons, qu'elles soient des revendications qui ne vont jamais véritablement dans le sens d'un écologisme anticapitaliste et anti-oppressif qui refuse la réforme. Cette dernière question est essentielle, car il est clair que la grève générale illimitée peut constituer un bon outil pour faire avancer nos causes et aller vers la révolution, mais une réflexion stratégique s'impose.

Nous croyons, dans Rage Climatique, que le milieu étudiant a une grande capacité pour mobiliser et influencer les rapports de force entourant les enjeux écologistes. Cependant, nous croyons aussi qu'il est grand temps de se poser des questions concernant la manière dont nous pouvons militer ensemble pour nous permettre d'obtenir des gains cruciaux. L'urgence climatique nécessite de mettre de côté l'éco-anxiété pour laisser place à l'éco-colère, tout en réfléchissant de manière stratégique.

C'est dans cette optique que nous organisons la semaine de la Rage Climatique, qui aura lieu du 25 au 29 septembre, débutant avec des ateliers et se concluant avec deux manifestations, une le jeudi 28 septembre et une seconde, plus large, écologiste et anticapitaliste, le vendredi 29 septembre à 14h à la Place Georges-Étienne Cartier. Des appels à la grève et à l'action autonome ont été lancés, s'offrant comme des pistes d'action pour les étudiant·es et leurs associations qui désirent s'impliquer dans la lutte et réellement entamer une escalade des moyens de pression sur les questions écologistes! Nous souhaitons ainsi mettre de l'avant un discours écologiste anticapitaliste et anti-oppressif, cette semaine sera donc une excellente occasion de tisser des liens entre nos milieux, de s'organiser et de faire de l'éducation populaire.

**Parce qu'il est évident que la
nécessité entourant les
changements climatiques
demandera aux étudiant·es et à
leurs associations de prendre
tous les moyens nécessaires pour
permettre des changements
systémiques radicaux et la mise
en place de mondes nouveaux,
devenons en criss climatique,
déchainons notre Rage
Climatique en septembre
prochain!**



État des lieux sur la salarisation des stages

de Anne-Sophie Bendwell et Olivier Hérard au nom du Comité de la recherche et des affaires académiques de la CRUES & illustré par Rémi Grenier

« L'exploitation n'est pas une vocation! », « Pas de salaire, pas de stagiaire », « Grève des stages, grève des femmes » : des slogans revendiquant la salarisation des stages se font scander depuis plusieurs années dans les rues du soi-disant Québec. Les personnes militantes s'en retrouvent parfois épuisées, mais elles reviennent toujours en force pour que le travail des stagiaires soit reconnu. Au courant des dernières années, des gains importants ont été acquis et les moyens de pression ont escaladé. Sans se vouloir exhaustif, retraçons les grandes lignes de la mobilisation pour la salarisation des stages afin de porter un regard sur son avenir.

Bref historique de la mobilisation pour la rémunération des stages

2015, des personnes étudiantes en internats en psychologie lancent une grève en automne qui va s'étendre sur deux mois et aboutit à la création de 250 bourses de 25 000\$ par le gouvernement.

2016, suite à une assemblée générale au Cégep Marie-Victorin adoptant un mandat revendiquant la reconnaissance du travail étudiant, les Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) sont créés. Ces comités autonomes et autogérés se multiplient à travers les campus pour revendiquer la rémunération des stages, tous domaines confondus et à tous les niveaux d'éducation postsecondaire. Les CUTE mettent notamment de l'avant que les femmes, les personnes racisées, les personnes immigrantes ainsi que les personnes universitaires de première génération^[1] sont surreprésentées au sein des formations ayant des stages obligatoires non rémunérés et que de nombreuses personnes stagiaires en situation de marginalité et d'oppression (racisées, en situation de handicap et 2SLGBTQIA+) éprouvent encore plus de difficultés à conjuguer les études, le travail, le stage et la famille qu'une personne n'étant pas dans l'une de ces situations.

2018 & 2019, les CUTE vont poursuivre la mobilisation à plus grande échelle. De nombreuses associations votent des grèves de plusieurs jours consécutifs. Encore une fois, la réponse du gouvernement est alors d'offrir des bourses de soutien à la persévérance et à la réussite, qui ciblent uniquement les derniers stages en éducation, en santé et en travail social.

Quoique considérées comme des réussites, ces bourses resteront largement critiquées. Leur accessibilité est limitée à cause d'un nombre de bourses limité par établissement d'enseignement pour les internats en psychologie, et le montant offert (entre 2000 \$ et 4000 \$ pour les bourses de soutien) se situe bien en dessous du salaire minimum et ne permet pas de subvenir aux besoins de plus en plus criants de la population étudiante. Par ailleurs, ces bourses seront remplacées par le programme de bourses Perspective Québec qui seront encore moins accessibles puisqu'elles sont réservées uniquement aux personnes étudiantes inscrites à temps plein ou réputées à temps plein. En effet, les personnes en situation précaire n'ayant pas accès à l'attestation temps plein, en raison d'une situation de handicap, se retrouvent pénalisées, particulièrement dans un contexte où la preuve de handicap est plus difficile d'accès pour les personnes vivant d'autres formes d'oppression. Ce changement inattendu montre que la rémunération sous forme de bourse est à risque de suspension ou

d'abolition en fonction des aléas gouvernementaux. En contrepartie, un salaire offert à des personnes pouvant se doter de la protection syndicale permet de pérenniser et protéger le financement.

La différence entre salarisation et rémunération

Il est important de comprendre cette distinction. Une rémunération réfère à n'importe quelle compensation offerte à une personne, qu'elle soit matérielle ou monétaire, tandis qu'une salarisation réfère plutôt à l'obtention d'un salaire pour le travail effectué. Ainsi, une bourse fixe peut être comprise comme une rémunération, alors qu'un salaire est associé à un taux horaire fixe, permettant une protection légale supplémentaire et une possibilité de syndicalisation.

Vers une salarisation des stages : la protection des stagiaires

2022 & 2023, la lutte repart en force! Le collectif Un salaire pour toutes les stagiaires (SPTS) reprend le flambeau des CUTE. Notons également la création d'une multitude de groupes militants dans plusieurs régions pour mobiliser la population étudiante. Des semaines de grève sont votées à l'hiver 2022, et à la fin de celles-ci, les membres de l'Association des étudiants et étudiants de la Faculté des sciences de l'Éducation de l'Université du Québec à Montréal (ADEESE-UQAM) votent une date pour la tenue d'une assemblée générale de grève à l'automne 2023.

En réaction aux conditions précaires des stages et aux manques flagrants de protection pour les stagiaires, surtout en matière de harcèlement psychologique et sexuel, l'ADEESE rédige une lettre ouverte adressée à sa faculté et au ministère de l'Enseignement supérieur pour revendiquer des changements en ce qui concerne la charge de travail, le temps de transport, la protection des stagiaires, la situation des parents-étudiants et la salarisation de tous les stages. Cette lettre sera signée par plus de 1 000 personnes et restera sans réponse.

L'assemblée générale de l'ADEESE se dote alors d'un mandat de grève des stages et des cours de deux semaines qu'elle va renouveler trois fois (pour un total de cinq semaines de grève) jusqu'à l'obtention d'engagements significatifs de la Faculté d'Éducation de l'UQAM, incluant, entre autres, la création de comités paritaires pour amorcer des changements au fonctionnement des programmes et l'ajout d'un nouveau poste visant le traitement des plaintes de harcèlement en milieu de stage.

Malgré les gains locaux, l'objectif de la salarisation de tous les stages est loin d'être atteint. Les stagiaires de l'ADEESE n'ont pas abandonné l'idée de la salarisation et ils se lancent dans une campagne de syndicalisation avec leur syndicat étudiant (SETUE)^[2] pour la session d'hiver 2023 et arrivent à faire signer assez de cartes syndicales pour déposer une requête au tribunal du travail. Malheureusement, d'un geste purement corporatif, une centrale syndicale, la CSQ, bloquera ce dépôt et ainsi le traitement de la requête.

Les régions poursuivent la lutte : Rimouski en grève

Devant la reprise de la mobilisation pour la salarisation de stages, le mouvement fait rage et une branche du collectif SPTS voit le jour à l'Université du Québec à Rimouski. Une journée de grève est organisée à l'automne 2022 afin de rejoindre le mouvement initié par l'ADEESE. La pression et l'organisation s'accroissent la session suivante.

En addition à cela, l'Association Générale Étudiante du Cégep de Rimouski (AGECR) vote deux journées de grève générale illimitée, puis l'Association Générale Étudiante du Campus A Rimouski de l'UQAR (AGECAR) vote une semaine de grève du 27 au 31 mars, pour la salarisation de tous les stages. L'administration de l'Université, ne voulant pas reconnaître plus d'une journée de grève, oblige la mobilisation étudiante rimouskoise à forcer le respect de son mandat de grève en effectuant des lignes de piquetage hermétique et en levant les cours un par un. Deux jours de négociation sont nécessaires afin d'en arriver à une entente pour que l'UQAR reconnaisse enfin la grève votée par les membres de l'AGECAR. Dans la foulée de la mobilisation, l'AGECR poursuit son mandat de grève afin de rejoindre l'AGECAR pour la semaine complète. L'ensemble des personnes étudiantes aux études supérieures de Rimouski sont donc en grève au même moment et sortent dans les médias afin de dénoncer l'absence de coopération institutionnelle et de faire entendre le besoin de la salarisation de tous les stages. Cette mobilisation montre qu'il s'agit d'un enjeu de l'ensemble de la communauté étudiante et que des soulèvements sont également possibles en région. Devant l'absence de mesures touchant la salarisation des stages au niveau gouvernemental, le désir de faire bouger les choses se poursuit sur les rives du Magtogoek. [3] Cette mobilisation a tout de même été couverte par les médias et une motion de dénonciation de la non-rémunération de plusieurs stages dans le secteur public a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale du Québec. Toutefois, cette motion n'a pas intégré les revendications de la mobilisation malgré les corrections soumises par le collectif SPTS.

En route vers une Grève Générale Illimitée? Le mandat de la CRUES

Les grèves locales des dernières années ont certainement servi le mouvement de la salarisation de tous les stages. Par contre, elles montrent le besoin de se coordonner plus largement et de continuer l'escalade des moyens de pression. La Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale (CRUES) souhaite faciliter la collaboration entre les universités et les cégeps. Jusqu'à maintenant, les grèves non coordonnées ont permis de ramener le sujet de la salarisation de stages dans l'espace public, mais peu de résultats en sont ressortis. Afin d'inciter le gouvernement à prendre des actions concrètes, nous devons commencer à envisager des moyens concertés et d'envergure : agitation, désobéissance civile, grève des stages, grève générale illimitée, contrôle du discours public...

2024, à nous d'écrire la suite.

[1] Les personnes de première génération sont des personnes étudiante dont le ou les parent(s) n'ont pas effectué d'étude universitaire

[2] Syndicat des Étudiants et Étudiantes Employé·e·s de l'UQAM

[3] Nom algonquin du fleuve Saint-Laurent.

Perspectives révolutionnaires pour le mouvement étudiant

de Première ligne

Cet article est une version abrégée, notamment en ce qui concerne le développement et l'argumentation des thèses défendues, d'une série en deux temps, « Perspectives révolutionnaires pour le mouvement étudiant ».

« Chaque génération doit, dans une relative opacité, affronter sa mission : la remplir ou la trahir », proposait le militant anticolonial Frantz Fanon. Dans une perspective anticapitaliste et non réformiste, les premières années fondatrices de la CRUES, (la Coalition de Résistance pour l'Unité Étudiante Syndicale) porteuses d'espoir pour les mobilisations à venir dans un monde qui nous semble de plus en plus hostile, constituent pour nous aujourd'hui une occasion d'introspection et de renouveau.

Sur quelques illusions à rejeter

Certaines façons de faire et certaines conceptions implicites ou explicites du mouvement étudiant québécois des dernières décennies semblent aujourd'hui pouvoir être dépassées. D'abord, l'étapisme apparaît comme la conception politique spontanée (au sens où elle est n'est pas réfléchie consciemment comme telle) qui domine au sein de la gauche du mouvement étudiant québécois. Il s'agit de penser la transformation sociale par étapes, dans une progression, linéaire ou exponentielle, des luttes jusqu'à la révolution finale. Selon cette conception, plus il y aurait de luttes sociales, plus la révolution serait proche, voire incontestable. Cette conception séduisante est incompatible avec la manière dont les structures capitalistes de la propriété et de l'État se sont développées. Il est farfelu de penser que l'on peut construire une chaîne ininterrompue de réformes sociales de plus en plus étendues qui mènerait à une gestion collective et démocratique de la société.

Bien au contraire, les luttes réformistes quotidiennes et répétitives, faibles en vision politique, tendent à se limiter à créer des espaces de négociation et de médiation avec les gouvernements, que ceux-ci arrivent

facilement à récupérer. L'étapisme a pour son compte d'agir aussi comme une zone de compromis entre les éléments les plus réformistes et les éléments les plus radicaux, puisque tous-tes auraient intérêt à franchir ensemble la prochaine étape du progrès social. Il est donc générateur de consensus faciles et peu éclairés, en plus d'accorder une importance excessive des campagnes répétitives sur des enjeux singuliers.

Cette situation maintient une tension au sein du discours sur l'État, identifié comme pourvoyeur naturel des services sociaux, comme s'il existait, neutre, au-delà de l'exploitation, de la racialisation et des classes sociales. Une telle conception place les organisations syndicales étudiantes en position de demandeuses, accusant les gouvernements successifs de manquer à leurs devoirs fondamentaux lorsqu'ils coupent dans les services sociaux. En tant que révolutionnaires, il faut plutôt chercher à rompre avec cette situation toxique et à exposer les illusions entretenues par les appareils de l'État capitaliste et colonial.

S'il est intéressant pour les révolutionnaires de s'investir dans les luttes sociales, syndicales et écologistes, c'est en ce qu'elles agissent sur nos consciences et qu'elles permettent de nous organiser. Au niveau politique et au niveau personnel, la lutte est une véritable école et les expérimentations qu'elle permet portent les germes d'un monde sans exploitation. Ces expérimentations doivent ainsi chercher réellement à explorer les possibilités politiques de notre temps. Il ne s'agit donc évidemment pas de refuser qu'il y ait effectivement des étapes dans la lutte, mais bien d'en comprendre sérieusement le rôle dans un processus de transformation sociale, plutôt que de refuser d'assumer nos responsabilités et de diluer ces dernières dans un avenir de plus en plus incertain.

Pour une lecture porteuse de changements

Dans son processus de création, la CRUES a mis de l'avant un certain nombre de principes qui cherchent à orienter son action et celles de ses membres dans les luttes sociales. Ces conceptions identifient avec justesse plusieurs situations d'oppression et d'exploitation : problèmes fondamentaux du système d'éducation, mauvaises conditions de vie, travail non salarié, gestion antidémocratique de l'économie, colonialisme, impérialisme, cis-hétéropatriarcat [1], racisme systémique, capacitisme.

Pourquoi se restreindre à faire de ces principes un simple programme réformiste confus au sein du système actuel, un système

basé sur l'exploitation, l'exclusion et la précarité? Nous proposons plutôt qu'une incarnation plus radicale de ses principes et un sincère engagement pour un monde plus juste impliquent nécessairement un rejet réel du système capitaliste et des institutions qui le soutiennent. Cette lecture politique est non seulement possible pour le mouvement étudiant actuel, elle est certainement souhaitable. Par exemple, il ne semble ni crédible ni très respectueux des personnes les plus touchées par le racisme systémique de penser que la fin de cette forme d'oppression pourra être décrétée par un.e quelconque ministre de l'Éducation. En faisant plutôt de ce principe un guide, une ligne politique qui nous permet d'évaluer au plus près les manières dont se manifeste ce racisme, autant dans nos expériences quotidiennes que dans leurs reproductions institutionnelles, nous pouvons développer des interventions plus cohérentes, plus porteuses et plus significatives pour celles et ceux qui s'impliqueront. Il sera aussi possible d'inspirer non seulement les actions provinciales, mais aussi plus largement les actions autonomes dans les différentes régions. Conséquemment, nos luttes étudiantes peuvent devenir des étapes clés d'une transition vers de réelles démocraties populaires, et faire des enjeux de combativité, d'autonomie et de démocratie directe des réalités quotidiennes et non de simples mots creux.

Ainsi, il est possible de dépasser le stade actuel des choses pour faire des luttes étudiantes – notamment sur des enjeux écologistes, sur la salarisation des stages et autres – un mouvement antiautoritaire dont le pouvoir contestataire pourra s'allier à la lutte des classes contre le despotisme capitaliste écocidaire. Les membres de la CRUES qui souhaitent une rupture radicale avec le système actuel et la mise en place d'une réelle « gestion commune et démocratique de l'économie en vue de la satisfaction des besoins de tous.tes en respect des limites écologiques » (principe 7 de la CRUES) sauront trouver de nouvelles voies de débordement.

[1] Le « cis hétéro patriarcat » est un système de pouvoir où les hommes cisgenres hétérosexuels occupent des positions de privilège et d'autorité, et où les normes strictes de genre et d'orientation sexuelle sont souvent imposées, créant ainsi un déséquilibre de pouvoir entre les genres.



— PREMIÈRE LIGNE —

De l'Ultimatum au Débordement

de Rémi Grenier au nom du Comité journal de la CRUES

Le journal l'*Ultimatum* avait pour objectif la promotion de l'*ASSÉ* (Association pour une Solidarité Syndicale et Étudiante), de ses revendications ainsi que de ses plans d'action votées en Congrès par les délégué·es des associations membres. L'*Ultimatum* était publié annuellement avec quelques exemplaires « express » ponctuels concernant l'actualité. On remarque que *Le Débordement*, le journal de la CRUES (Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale), est quasiment identique dans ses objectifs mais pourquoi?



Pour bien le comprendre, il faut savoir que la CRUES est en quelque sorte l'héritière de l'*ASSÉ*. En effet, la charte de la CRUES a repris beaucoup d'éléments du fonctionnement de l'*ASSÉ* tout en modifiant plusieurs des failles de cette dernière. Cependant, comme l'on peut s'en douter, la charte imparfaite de l'*ASSÉ* n'est pas l'unique coupable de la dissolution de l'association en 2019. Plusieurs éléments ont été pointés du doigt pour identifier ce qui a mené à cette dissolution, notamment des dynamiques d'oppression dans l'organisation qui se disait combattre ces mêmes oppressions, un manque de transparence, la gestion des finances et biens d'autres problématiques qui ont mené au désinvestissement des militant·es dans l'*ASSÉ*. Revoyons ensemble brièvement ces erreurs et en quoi la CRUES peut en tirer des leçons pour ne pas les répéter.

Tout d'abord, en lisant la *Lettre de démission du Comité aux luttes sociales* de 2013 de l'*ASSÉ*, plusieurs problématiques ont été soulevées, notamment l'existence de rapports de clans/cliques dans l'organisation et les

différents comités, des mandats anti-oppressifs « trophées » qui étaient plus instrumentalisés qu'appliqués ainsi qu'une forme d'exclusion envers le comité aux luttes sociales puisque ce dernier ne se focalisait pas entièrement sur les campagnes de mobilisation mais plutôt sur les enjeux d'oppression dans l'*ASSÉ*. Il y avait aussi un « certain mépris envers les étudiant·e·s racisé·e·s, allophones ou anglophones; comme si leur capacité à bien comprendre les enjeux et les débats était mis en doute »[1]. Ajoutons à cela un rapport patronal ou hiérarchique entre les comités et le conseil exécutif qui menait à des violences symboliques et à l'épuisement des militant·es. Cette hiérarchie qui plaçait le comité exécutif de l'*ASSÉ* au sommet a été plusieurs fois mentionnée dans la lettre et met aussi en lumière le manque de transparence de l'*ASSÉ*. Nous n'avons qu'à penser aux conflits internes de l'organisation en 2015 qui ont contribué à sa dissolution. On peut prendre comme exemple l'incident où le conseil exécutif de l'époque avait décidé sans aucune consultation des associations membres d'écrire un texte encourageant un retrait « stratégique » des grèves générales illimitées des associations étudiantes montréalaises. *Le Comité Printemps 2015* avait accusé « l'exécutif [de l'*ASSÉ*] de chercher à museler la base militante qui tend à “ se dérober de sa mainmise ” »[2], ce qui a finalement mené à la démission en bloc dudit Comité exécutif et à leur destitution symbolique.

Heureusement, la CRUES a mis en place plusieurs mécanismes pour prévenir certaines des problématiques mentionnées, telles que le recours à des traducteur·rices pour les congrès et une refonte de certains postes dans l'exécutif pour éviter la hiérarchisation des pouvoirs. Cependant, plusieurs interrogations restent en suspens. Par exemple, comment assurer la transparence et la bonne gestion des finances? En effet, dans les dernières années de l'*ASSÉ*, l'organisation avait beaucoup de problèmes financiers tels que des associations membres qui n'avaient pas payé pendant plusieurs années leurs cotisations, ce qui avait amené à d'importants déficits.

Toutes ces réflexions ainsi que ces critiques envers l'*ASSÉ* ont permis en théorie de combler plusieurs de ces

failles et angles morts pour rendre la CRUES plus saine et fonctionnelle. Toutefois, nous sommes en droit de nous demander pourquoi avoir créé la CRUES plutôt que de reconstruire l'*ASSÉ*?

Tout d'abord, plusieurs associations se méfiaient de l'*ASSÉ* et plus largement des regroupements associatifs en raison des ingérences que plusieurs associations étudiantes ont subies de la part des fédérations et de l'*ASSÉ* en 2012 durant le printemps érable. Ce climat de méfiance est d'ailleurs encore très présent chez plusieurs associations étudiantes. En créant un nouveau regroupement associatif, la CRUES espère pouvoir remettre les compteurs à zéro et s'installer sur une structure bonifiée par les anciennes expériences et erreurs du milieu.

Mais qu'en est-il du journal de la CRUES, *Le Débordement*? Bien que le Comité journal de l'*ASSÉ* était inactif les dernières années de l'association, ce qui rend difficile la comparaison, *Le Débordement* cherche à être plus accessible notamment en impliquant des œuvres militantes autres que seulement des textes, en étant plus vulgarisateur et en traduisant les éditions et les communications pour les membres anglophones.

Dépendamment de l'implication des membres de la CRUES dans le Comité journal, *Le Débordement* pourrait également diversifier ses plateformes avec des podcasts, des textes en version audio, des éditions spéciales voire même des enquêtes ou reportages.

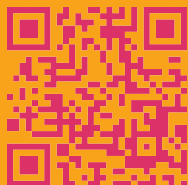
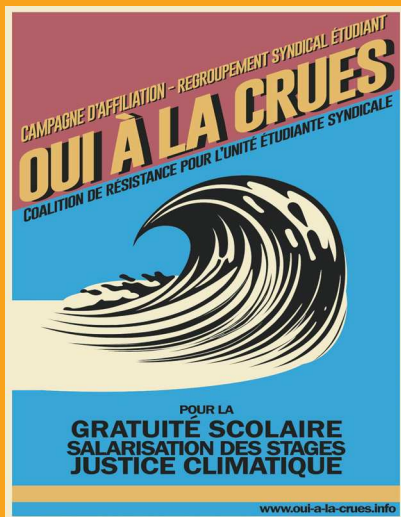
Dans tous les cas, le Comité journal actuel déborde d'idées. ;-)

[1] Myriam Tardif, Rushdia Mehreen et Beatriz Munoz, « Lettre de démission du comité aux luttes sociales: Problématiques, réflexions et recommandations », cahier des mémoires : congrès d'orientation 2013, 2013, p. 20

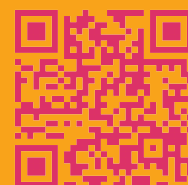
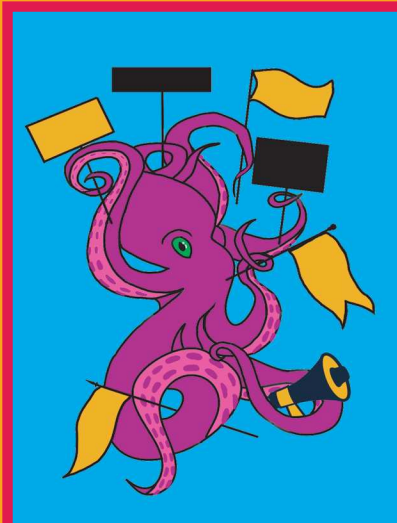
[2] Philippe Teisceira & Annabelle Blais, « L'exécutif de l'ASSÉ démissionne en bloc », La Presse, 5 avril 2015

[3] Les fédérations étudiante tels que Union étudiante du Québec (UEQ) et Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

Affiliation à la CRUES



Campagne actuelle



Les comités de la CRUES!

Le Comité formation

Le Comité de formation promeut la formation de nouvelles personnes militantes et la préservation des connaissances militantes.

1. Produire, compiler et diffuser le matériel de formation;
2. Organiser des ateliers sur des sujets particuliers, en fonction des priorités et des plans d'action;
3. Préparer et organiser les camps de formation, en collaboration avec le Conseil exécutif.

Le Comité mobilisation

Le Comité de mobilisation promeut la mise en pratique, par le syndicalisme de combat, des plans d'action de la CRUES.

1. Coordonner des équipes de mobilisation volantes;
2. Suivre la mise sur pied des plans d'action aux niveaux local et régional;
3. Épauler les associations membres et leurs comités de mobilisation;
4. Diffuser le matériel d'information, de mobilisation et le journal en collaboration avec le Comité d'information.

Le Comité à la recherche & des affaires académiques

Le Comité de la recherche et des affaires académiques élabore l'argumentaire qui soutient les revendications de la CRUES et suit les dossiers de nature académique.

1. Rechercher et évaluer les mesures gouvernementales;
2. Analyser la conjoncture politique et économique;
3. Élaborer et compiler des ressources et des arguments au soutien aux revendications de la CRUES;
4. Épauler les associations membres et coordonner le partage des connaissances dans les dossiers de nature académique.

Le Comité information

Le Comité d'information assure la production technique du matériel d'information et de mobilisation destiné aux associations membres.

1. Concevoir et produire le matériel d'information et de mobilisation nécessaire à la mise en pratique des campagnes et des plans d'actions;
2. Diffuser le matériel d'information, le matériel de mobilisation et le journal aux associations membres, en collaboration avec le Comité de mobilisation.

Le Comité journal

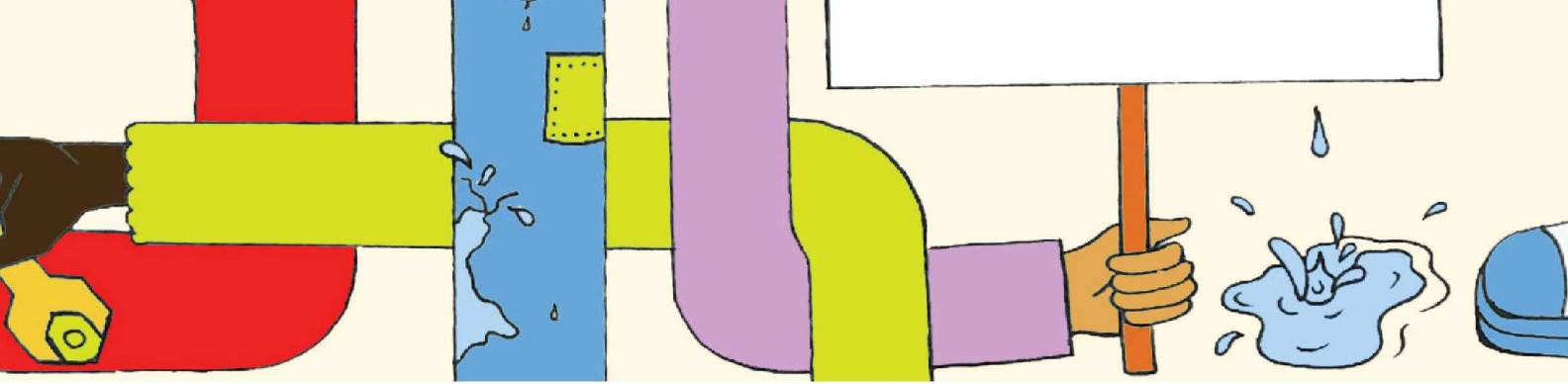
Le Comité du journal produit et distribue le journal de la CRUES.

1. Produire le journal de façon régulière;
2. Épauler les personnes souhaitant contribuer au journal;
3. Promouvoir les principes et les revendications de la CRUES et informer la population sur ses activités à travers le journal;
4. Commenter l'actualité et couvrir les événements liés au mouvement étudiant et aux autres luttes;
5. Informer et mobiliser la population étudiante, en fonction des priorités de la CRUES.

Le Comité à l'inclusion et à la lutte aux oppressions

Le Comité de l'inclusion et de la lutte aux oppressions promeut le féminisme, l'antiracisme et la lutte contre les oppressions et pour l'inclusion au sein des instances et des Comités de la CRUES.

1. Faire des recommandations à toute instance ou Comité de la CRUES concernant ses pratiques;
2. Développer des pratiques, politiques ou procédures favorisant l'inclusion et la lutte aux oppressions et les recommander au Congrès;
3. Présenter un rapport au Congrès annuel sur la question de l'inclusion et de la lutte aux oppressions.



COALITION DE RÉSISTANCE POUR L'UNITÉ ÉTUDIANTE SYNDICALE

 ledebordement@crues.org

 [@le_debordement_crues](https://www.instagram.com/@le_debordement_crues)

 [Le Débordement - CRUES](#)

